



ACMDPQ

ASSOCIATION DES CONSEILS
DES MÉDECINS, DENTISTES
ET PHARMACIENS DU QUÉBEC



RAPPORT BIENNAL

2016-2018



*Une transformation axée sur la qualité
des soins et la sécurité du patient !*

TABLE DES MATIÈRES

Notre mission.....	1
Notre vision.....	1
Nos orientations stratégiques pour la période 2016-2018	1
Nos valeurs	1
L'ACMDPQ	1
Rapport du président-directeur général	2
Services aux membres – demandes	3
Services aux membres – formations	3
Cocktail du président.....	4
Présence active dans le réseau	4
Réalisations.....	5
La scène publique, nous y étions.....	5
Colloque 2016.....	6
Recrutement.....	6
Formation.....	6
Rapport du vérificateur comptable.....	7
Conseil d'administration élu en 2016.....	8
Conclusions.....	9

NOTRE MISSION

La mission de l'ACMDPQ est de soutenir et mobiliser les conseils des médecins, dentistes et pharmaciens de la province dans leur rôle de promoteur et de défenseur de la qualité des soins.

NOTRE VISION

Par ses activités et son engagement, l'ACMDPQ est reconnue par tous les partenaires du réseau comme un chef de file incontournable dans l'organisation, l'évaluation et la promotion de la qualité des soins.

NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LA PÉRIODE 2016-2018

- Accroître le leadership des CMDP à l'intérieur des organisations.
- Assurer une transformation du réseau axée sur la qualité des soins et la sécurité du patient.
- Faire connaître les services de l'ACMDPQ auprès de ses membres et des futurs membres.

NOS VALEURS

- Pertinence
- Performance
- Interprofessionnalisme
- Engagement
- Qualité

L'ACMDPQ

L'ACMDPQ est l'unique porte-parole des CMDP au niveau provincial. Les assises de l'Association reposent sur une tradition de promotion de la qualité de l'acte professionnel ainsi que sur la promotion d'une concertation des instances médicales et administratives au sein des établissements dans le cadre des dispositions légales en vigueur.



RAPPORT DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de ces deux dernières années, l'Association a poursuivi ses actions afin de crédibiliser les rôles et responsabilités des CMDP au sein des nouveaux établissements. Il nous apparaît primordial que le CMDP s'implique de façon proactive dans l'ensemble des dossiers découlant de la réforme initiée par le ministre Gaétan Barrette.

Le CMDP est l'un des seuls remparts permettant de faire de la qualité des soins et services un enjeu de premier ordre au cœur des organisations de santé et de services sociaux. Nous croyons à l'Association qu'un CMDP fort, qui actualise bien l'ensemble de ses mandats, est un gage de soins et services à la hauteur des attentes des patients du réseau.

À titre de président-directeur général, j'ai, à plusieurs reprises, fait valoir ces préoccupations à nos partenaires. Des efforts constants nous ont permis d'influencer certains enjeux majeurs récents, dont les projets de loi.

Malheureusement, nous observons un désengagement de la part de nos confrères et consœurs face aux activités médico-administratives dans le contexte actuel et cela nous préoccupe, car, comme tous le savent, les absents ont tort et ne peuvent influencer les décisions.

Nous convenons qu'il apparaît plus complexe et, plus fastidieux de faire progresser les dossiers. Il semble y avoir une perte du sentiment d'appartenance et de proximité conséquemment à la taille des structures. Il nous appartient de donner un sens à tout cela.

Je demeure confiant à savoir que chacun d'entre vous fera en sorte que notre professionnalisme sera toujours s'élever au-delà de la partisanerie et du corporatisme et que les patients du Québec pourront toujours compter sur des médecins dédiés, engagés, vigilants et empathiques. Que votre CMDP soit votre interlocuteur privilégié afin que ses valeurs soient quotidiennement actualisées.

Martin Arata, M.D.

Président-directeur général ACMDPQ

SERVICES AUX MEMBRES - DEMANDES

D'année en année, l'Association des CMDP se fait un devoir de répondre promptement aux questions adressées par ses membres. L'expertise développée au cours des années lui permet d'adapter ses réponses aux réalités de chacun des milieux dans le respect des lois et des règlements qui régissent notre réseau. À cet égard, le site de l'ACMDPQ dispose d'une rubrique FAQ (foire aux questions) à l'intention de ses membres. Il s'agit d'un outil de référence où les membres y trouveront un condensé des questions adressées à l'ACMDP et les réponses qui y sont associées.

Demandes des membres :

- 2016 : 67
- 2017 : 64
- 2018 : 50 (9 mois)

SERVICES AUX MEMBRES – FORMATIONS

Formations provinciales de six (6) heures avec accréditations

- Un CMDP efficace et le chef de département : Les pouvoirs du CMDP et des départements cliniques incluant un volet sur les impacts du projet de loi 130 - Octobre 2017
- Le secrétariat du CMDP : Une permanence essentielle – Octobre 2017
- Le traitement d'une plainte au sujet d'un membre du CMDP – Avril 2017
- L'évaluation de la qualité de l'acte – Avril 2018
- Le traitement d'une plainte au sujet d'un membre de CMDP – Octobre 2018

Formations en établissement de trois (3) heures avec accréditations

- Les pouvoirs du CMDP et des départements cliniques - janvier 2017 (Laval)
- Les pouvoirs du CMDP et des départements cliniques – janvier 2017 (Outaouais)
- Les médecins examinateurs – février 2017 (Montréal)
- Les plaintes – juin 2017 (Montréal)

COCKTAIL DU PRÉSIDENT 2016

C'est le 18 novembre 2016, en présence de M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, que Dr Martin Arata, président-directeur général de l'ACMDP, a remis le prix du président à Dr Benoit Gailloux, prix qui souligne le dynamisme, l'engagement et le leadership d'un président ou d'une présidente membre de l'ACMDPQ.



PRÉSENCE ACTIVE DANS LE RÉSEAU

PROJET DE LOI 130

Février 2017 : Présentation devant la Commission parlementaire d'un mémoire rédigé par l'ACMDPQ au regard du projet de loi 130.

Novembre 2017 : Rencontre entre le sous-ministre, Dr Michel Bureau et Dr Martin Arata.

Novembre 2017 : Tenue d'une web-conférence portant sur l'actualisation du projet de loi 130. Outre les présidents de CMDP, étaient présents des représentants de la FMOQ, FMSQ, APES et du Collège des médecins.

PROCESSUS DE RENOUELEMENT DE NOMINATION

Novembre 2017 : Élaboration et transmission aux membres d'un formulaire d'évaluation en vue du renouvellement de nomination.

Décembre 2017 : Rédaction et transmission aux membres d'un avis en lien avec le processus de renouvellement au sein des établissements.

Janvier 2018 : Rédaction et transmission aux membres, d'un avis de vigilance concernant les règlements types de CMDP et de départements produits par le MSSS.

Avril 2018 : Rédaction et transmission aux membres d'un avis précisant le renouvellement des statuts et privilèges de même que les obligations s'y rattachant.

Avril 2018 : Rédaction et transmission aux membres d'une correspondance ayant pour but de répondre aux interrogations de ceux-ci notamment en ce qui concerne les règlements de CMDP, la nomination de membre honoraire ainsi que la nomination et le renouvellement des omnipraticiens

CHANTIER DE PERTINENCE

Juillet 2017 : Rédaction et transmission aux membres d'un avis concernant les chantiers de pertinence.

OPTILAB

Juin 2017 : Rédaction et transmission aux membres d'un avis concernant le projet de résolution pour les grappes multiétablissements.

Juillet 2017 : Rédaction et transmission aux membres d'un avis au regard de l'évaluation de la qualité de l'acte des médecins de laboratoire.

RÉMUNÉRATION OMNIPRATICIENS -COMITÉS OBLIGATOIRES CMDP

Avril 2017 : Rédaction d'une correspondance adressée à Dr Louis Godin concernant la rémunération des omnipraticiens versus les comités obligatoires du CMDP.

RÉALISATIONS

- Sondage auprès des membres concernant leurs besoins en formation.
- Embauche d'une adjointe administrative à la permanence

LA SCÈNE PUBLIQUE, NOUS Y ÉTIIONS

Conférence :

Juin 2018 – Conférence à la Fédération des CAAP (Victoriaville)

Groupe de travail :

Comité sur l'organisation d'un forum des associations prévu en novembre 2019

COLLOQUE 2016

C'est sous le thème « Avant, PENDANT, après la RÉFORME ; COMMENT S'Y RETROUVER : Accès, pertinence et qualité » que les participants ont été invités à échanger au cours de la journée. Panéliste et participants ont discuté de pistes d'amélioration de la qualité des soins et des services de même que de la mobilisation des membres de CMDP dans cette période de transformation. Ils ont aussi été invités à identifier les enjeux de même que les principaux obstacles de l'innovation au Québec et à explorer le rôle des médecins.

Un des moments forts de ce colloque fut certainement le World Café. Cette activité a permis aux participants de réfléchir sur les écueils de la réforme pour, par la suite, proposer des solutions innovatrices.

RECRUTEMENT

L'ACMDPQ compte actuellement 24 membres. En juin dernier, un nouveau membre a adhéré à l'Association, il s'agit du CIUSSS de la Capitale-Nationale. L'ACMDPQ poursuit ses efforts de recrutement auprès de l'ensemble des CMDP du Québec ce qui lui permettrait d'accroître son pouvoir d'influence auprès des différentes instances.

FORMATION

La formation est le fer de lance de l'Association, et ce, depuis plusieurs années. Elle s'applique à développer des contenus qui répondent aux besoins des médecins, dentistes et pharmaciens ainsi qu'aux adjointes administratives. Les formations sont offertes en établissement ou lors d'activités se tenant à Québec ou encore à Montréal.

L'ACMDPQ est continuellement à la recherche de nouveaux contenus afin d'outiller davantage ses membres. Les formateurs experts de l'Association sont des gens d'expérience qui ont une connaissance réelle des activités dites « terrain » au cœur du réseau de la santé et des services sociaux.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR COMPTABLE



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU QUÉBEC**, qui comprennent le bilan au 31 juillet 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **ASSOCIATION DES CONSEILS DES MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS DU QUÉBEC** au 31 juillet 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Lauzon Giroux
Comptables Professionnels Agréés inc.

Blainville, le 11 octobre 2018

¹ Par Sylvie Beuregard, CPA auditrice, CA

CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLU EN 2016

EXÉCUTIF

Président-directeur général

Dr Martin Arata, omnipraticien
CISSS de Chaudière-Appalaches

Vice-présidents

Dre Stéphanie Collard, omnipraticienne
CISSS Saguenay-Lac-Saint-Jean

Dre Nathalie East, gynécologue-
obstétricienne
CISSS Abitibi-Témiscamingue

Mme Josée Martineau, pharmacienne
CISSS de Laval

Secrétaire-trésorière

Dre Stéphanie Borduas-Pagé, psychiatre
CISSS de la Montérégie-Centre

Permanence :

M^{me} Lynda Labelle, comptable
M^{me} Luce Paquet, adjointe administrative

ADMINISTRATEURS

Mme Audrey Boisvert, pharmacienne
CISSS de l'Outaouais

Dr Zahi Abou Chacra, ORL
CIUSSS Nord-de-l'Île de Montréal

Dre Gabrielle Gagnon, hémato-oncologue
CISSS du Bas-St-Laurent

Dr Yvan Gauthier, psychiatre
CHU de Québec – Université Laval

Dr Yanick Larivée, ORL
CIUSSS Estrie – CHUS

Dre Annie Léger, omnipraticienne
CISSS de l'Abitibi – Témiscamingue

Dr Mario Pelletier, neurochirurgien
CIUSSS Mauricie-Centre-du-Québec

Dre Geneviève Richer, omnipraticienne
CIUSSS de l'Ouest-de-l'Île de Montréal



CONCLUSION

L'ACMDPQ poursuit son travail d'influence dans le réseau de la santé. Elle s'inscrit constamment, par ses activités, dans des actions positives afin d'influencer le réseau de la santé et des services sociaux.

L'ACMDPQ croit fermement que la qualité et la pertinence des soins constituent des enjeux majeurs dans le contexte de transformation actuel, et que c'est en collaborant avec les instances ministérielles de même qu'avec les partenaires que se trouve la réussite.

S'engager c'est assurer un leadership positif !

Martin Arata, M.D.

Président-directeur général ACMDPQ



81, rue Notre-Dame Ouest, Bureau 212
Thetford Mines (Québec) G6G 1J4

☎ 514 858-5885

✉ acmdp@acmdp.qc.ca

Site Web : <https://www.acmdp.qc.ca>